

Réf: Dossier 188510

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GALIMAA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, ANGRE,
9ème Tranche, Immeuble BATHILY, 2ème étage, lot 338,
îlot 24, Lot 338, Ilot 24

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 07/02/2023 reçus par Me ADE-MENSAH DIAKITE T. JOCELYNE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GALIMAA »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Le Commerce ;
- Le Négoce International ;
- Informatique-Bureautique;
- L'Immobilier ;
- Bâtiments et travaux publics ;
- Communication ;
- Branding

- le rachat de toutes autres affaires similaires ou fonds de commerce se rapportant à l'objet social ou de nature à favoriser le développement de la société ;

- La prise de participation dans toutes Entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'

affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, ANGRE, 9ème Tranche, Immeuble BATHILY, 2ème étage, lot 338, îlot 24, Lot 338, Ilot 24

Dirigeant(s) M APEDANOU KOFI NYUIOWONA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02060 du 17/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14324/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

